



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 11

BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamila, COURVEILLE Martine, PLO Pascal, REDO Aline, SELAM Fatima (pouvoir de BLAVIER Yveline), SOMEN Didier (pouvoir de SZCZEPANIAK Jacques), SOURDIN Anne, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés : 8

AZAM Martine, BLAVIER Yveline (pouvoir à SELAM Fatima), DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, ORRIT Didier, ROMIGUIER Valérie, SZCZEPANIAK Jaques (pouvoir à SOMEN Didier).

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	2
Membres présents	11	Voix délibératives	13

Numéro :

15/04/2024-06

OBJET : APPROBATION DU PROJET DE L'ACTION « ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION SOCIOPROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE DU CARMAUSIN-SEGALA » (AVDE) POUR 2024 ET 2025

Le dispositif permet :

- La mise en œuvre de parcours individualisés et renforcés visant à soutenir un projet professionnel réaliste et réalisable au regard des compétences et capacités des personnes,
- La mise en place des étapes nécessaires leur permettant de lever leurs freins socioprofessionnels,
- Le maintien d'un accompagnement lors de reprises d'activités, qu'elles soient en CDI, en CDD ou en intérim, de manière à sécuriser le retour à l'emploi et les démarches sociales et professionnelles qui y sont associées.

Cette mission peut être cofinancée par le Programme FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences, dans le cadre de l'appel à projets du Département.

Plan de financement 2024 et 2025 de l'action « Accompagnement vers et dans l'Emploi des personnes en situation d'exclusion socioprofessionnelle sur le territoire du Carmausin-Ségala » (AVDE)

Le Président présente le plan de financement prévisionnel de l'opération pour 2024 et 2025 :

Type	Année 1 - 2024		Année 2 - 2025		Total	
Total des dépenses dont	61 758,83 €	100,00 %	62 094,65 €	100,00 %	123 853,48 €	100,00 %
Dépenses directes	44 113,45 €	71,43 %	44 353,32 €	71,43 %	88 466,77 €	71,43 %
Cours restants	17 645,38 €	28,57 %	17 741,33 €	28,57 %	35 386,71 €	28,57 %
Total des ressources dont	61 758,83 €	100,00 %	62 094,65 €	100,00 %	123 853,48 €	100,00 %
Financement européen sollicité	36 750,83 €	59,52 %	17 094,65 €	27,54 %	73 853,48 €	59,63 %
Financements publics nationaux	25 000,00 €	40,48 %	25 000,00 €	40,26 %	50 000,00 €	40,37 %

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement du dispositif pour l'année 2024 et pour l'année 2025,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès de l'Europe et à signer tous les documents afférents à la présente action.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN

Le secrétaire de séance
Fatima SELAM

